



## FICHE D'INSCRIPTION (1 / 2)

**NOM(S) et prénom(s) du mineur :**

**Date de naissance du mineur :**

Représentants légaux :

PÈRE

MÈRE

Nom et prénom(s) :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

### DROIT À L'IMAGE :

J'autorise les animateurs à photographier et/ou filmer mon enfant pendant l'opération Micados Cap sur l'Eau pour la création et la diffusion de supports de communication destinés à promouvoir l'opération estivale (journal communautaire, presse, nouveaux médias, affiches, etc.).

OUI

NON

### ENGAGEMENTS DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX :

l'opération Micados Cap sur l'Eau n'est pas un accueil collectif de mineur. Les parents reconnaissent en avoir été informés. En cas d'accident lié à un souci de santé, au non-respect des consignes des encadrants ou d'incident réputé commis par son enfant vis-à-vis d'un tiers, la responsabilité de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) ne pourra être recherchée. De ce fait, les parents reconnaissent avoir souscrit d'une assurance en Responsabilité Civile couvrant leur enfant pour toute activité physique et sportive organisée pendant la période estivale 2023.

les parents s'engagent à amener leur enfant à l'horaire de début d'activité, soit 09h00 et à venir le récupérer à l'horaire de fin des animations soit 16h00 (14h00 les vendredis). Ils reconnaissent être informés que leur enfant est placé sous leur entière responsabilité avant et après les horaires des activités programmées. Aussi, aucune responsabilité de la CCCE ne pourra être recherchée en cas d'incident ou d'accident dont serait victime leur enfant en dehors des horaires d'accueil des activités.

Les représentants légaux s'engagent à récupérer leur enfant du lundi au jeudi à 16h00 précises et le vendredi à 14h00 précises en personne, en ayant mandaté un tiers de confiance, ou en ayant autorisé leur enfant à rentrer par leurs propres moyens (une autorisation spéciale sera à signer par les représentants légaux et à remettre sur site le matin de la 1<sup>ère</sup> journée d'animations).

A défaut et en cas d'absence de l'adulte responsable chargé de récupérer le mineur aux horaires de fin des activités, l'équipe d'encadrement appellera le tuteur légal de l'enfant. Sans réponse de sa part, les services compétents (police ou gendarmerie) pourraient être contactés afin de prendre en charge l'enfant concerné.

La participation aux animations Micados Cap sur l'Eau implique de la part des enfants y participant et de leurs parents, le respect de quelques règles élémentaires de vie en société :

1. Les enfants sont tenus de respecter les locaux et le matériel utilisés. De même, les règles d'hygiène et de sécurité, telles que formulées par les adultes doivent être strictement appliquées.
2. Les participants aux animations doivent appliquer le respect d'autrui. Ainsi, toute attitude violente, verbale ou physique entraînera l'exclusion immédiate de l'enfant de l'activité et l'appel du responsable légal à venir chercher son enfant. En cas de faits répétés, l'exclusion pourra être définitive.
3. Les enfants sont tenus de respecter les adultes encadrant les activités Micados Cap sur l'Eau et de se conformer à leurs consignes. Il est notamment interdit de quitter une activité sans en avertir l'adulte référent.
4. Les familles s'engagent à communiquer de manière courtoise avec les membres de l'équipe d'animation et à ne pas intervenir directement auprès d'un enfant qui n'est pas le leur.
5. Les principes d'égalité, de laïcité et de respect de la personne seront appliqués par les membres de l'équipe d'animation et devront l'être également par les enfants inscrits aux activités Micados Cap sur l'Eau.

*Lu et approuvé, le*

*Signature du / des parents*



## FICHE D'INSCRIPTION (2 / 2)

Les inscriptions sont organisées à la journée\*.

Seuls les dossiers complets pourront valider l'inscription définitive de l'enfant à la ou aux journée(s) de leur choix.

- 50 places pour les activités sportives à l'Espace Aquatique Cap Vert à Breistroff-la-Grande\*
- 30 places pour les activités spécifiques « Pêche » à l'Étang Cauderlier à Cattenom – Sentschich\*

\*La CCCE se réserve le droit de modifier les activités initialement prévues en cas de force majeure.

Merci de cocher la ou les journées auxquelles vous souhaitez inscrire votre enfant (sous réserve de modification d'activités en cas de force majeure) et réserver un billet par jour :

- Lundi 10 juillet 2023 de 09h00 à 16h00 : Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)  
Tennis, Skateboard, Plongée – Apnée – Tir sur cible, Waterpolo, animations extérieures et dans l'eau
- Mardi 11 juillet 2023 de 09h00 à 16h00 : Étang Cauderlier (Cattenom – Sentschich)  
Pêche, animations extérieures
- Mercredi 12 juillet 2023 de 09h00 à 16h00 : Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)  
Trail, BMX, animations extérieures et dans l'eau
- Jeudi 13 juillet 2023 de 09h00 à 14h00 : Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)  
Aïkido, Iaïdo, Jujitsu, Skateboard, Secourisme, animations extérieures et dans l'eau
- Lundi 17 juillet 2023 de 09h00 à 16h00 : Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)  
Beach Volley, Skateboard, Iaïdo, Beach Hand, Water Polo, animations extérieures et dans l'eau
- Mardi 18 juillet 2023 de 09h00 à 16h00 : Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)  
Jujitsu, Tir à l'arc, Kick-Boxing, Skateboard, Aïkido, animations extérieures et dans l'eau
- Mercredi 19 juillet 2023 de 09h00 à 16h00 : Étang Cauderlier (Cattenom – Sentschich)  
Pêche, animations extérieures
- Jeudi 20 juillet 2023 de 09h00 à 16h00 : Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)  
Tennis, Aïkido, Skateboard, animations extérieures et dans l'eau
- Vendredi 21 juillet 2023 de 09h00 à 14h00 : Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)  
Tir à l'arc, Kick Boxing, Skateboard, animations extérieures et dans l'eau
- Lundi 24 juillet 2023 de 09h00 à 16h00 : Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)  
Tir à l'arc, Kick Boxing, Skateboard, Waterpolo, animations extérieures et dans l'eau
- Mardi 25 juillet 2023 de 09h00 à 16h00 : Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)  
Danse, Jujitsu, Secourisme, animations extérieures et dans l'eau
- Mercredi 26 juillet 2023 de 09h00 à 16h00 : Étang Cauderlier (Cattenom – Sentschich)  
Pêche, animations extérieures
- Jeudi 27 juillet 2023 de 09h00 à 16h00 : Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)  
Beach Volley, Iaïdo, Jujitsu, Beach Hand, Danse, Secourisme, animations extérieures et dans l'eau
- Vendredi 28 juillet 2023 de 09h00 à 14h00 : Espace Aquatique Cap Vert (Breistroff-la-Grande)  
Skateboard, Iaïdo, animations extérieures et dans l'eau

## QUESTIONNAIRE DE SANTÉ



[www.plongeursmasques.fr](http://www.plongeursmasques.fr)  
Siège social : Centre socio-culturel 57070 BOUST



**Fédération Française  
d'Études et de Sports  
Sous-Marins**  
ZuACMAS  
Siège social : 24, Quai de Rive Neuve – 13284 MARSEILLE CEDEX 07 - Tel. 04 91 33 99 31  
Fédération Déléguée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports



## QUESTIONNAIRE DE SANTE POUR LA PRATIQUE DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES

De Mr – Mme – Melle : \_\_\_\_\_ Né(e) le \_\_\_\_\_

Pour pratiquer la plongée, vous ne devez pas avoir de problème de santé qui risquerait d'être aggravé par cette activité ou de favoriser un accident. La réglementation fédérale (obéissant à l'arrêté du 28 avril 2000 du Ministère Jeunesse et Sports) vous demande de remplir avec attention ce questionnaire. Si vous répondez « OUI » à une des questions, vous devez être examiné par un médecin de la FFESSM ou un médecin spécialisé en médecine de la plongée sub-aquatique pour évaluation des risques éventuels.

La pratique de la plongée sous-marine avec scaphandre est contre indiquée durant la grossesse.

La consommation de produits alcoolisés ou illicites est incompatible avec la pratique de la plongée sous-marine

	OUI	NON
▪ Avez-vous déjà été victime d'une surpression pulmonaire ou d'un accident de décompression		
▪ Etes-vous atteint d'un handicap		
▪ Avez-vous eu ou avez-vous des problèmes cardiaques ou circulatoires		
▪ Avez-vous eu ou avez-vous des problèmes respiratoires		
▪ Avez-vous eu ou avez-vous des problèmes oto-rhino-laryngologique		
▪ Avez-vous eu ou avez-vous des problèmes psychiatriques		
▪ Avez-vous eu ou avez-vous des problèmes neurologiques ou un traumatisme crânien		
▪ Avez-vous eu ou avez-vous des problèmes métaboliques		
▪ Avez-vous eu ou avez-vous des problèmes dermatologiques		
▪ Prenez-vous actuellement un traitement médical		
▪ Etes-vous suivi actuellement par un médecin suite à une maladie, une intervention chirurgicale, une intervention endoscopique ou un accident		
▪ Devez-vous bénéficier d'un traitement médical long, d'une intervention chirurgicale ou endoscopique, d'une hospitalisation dans les 6 prochains mois		
▪ Avez-vous déjà effectué un baptême de plongée		

Je certifie avoir lu et compris les questions ci-dessus et pouvoir attester que mes réponses sont exactes.

Je reconnais avoir été averti(e) que toute déclaration inexacte engage ma responsabilité et dégage celle des dirigeants de la structure au sein de laquelle je vais pratiquer la plongée sous-marine.

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ signature (du tuteur légal s'il s'agit d'un mineur)

### Avertissement

**Attention : vous engagez votre responsabilité en cas de fausse déclaration, et votre signature datée certifie la véracité de la présente déclaration d'état de santé.**

### Autorisation du tuteur légal

Je, soussigné, Monsieur, Madame, \_\_\_\_\_, tuteur légal de \_\_\_\_\_, né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, autorise mon enfant à effectuer un baptême de plongée au sein du club de plongée « Plongeurs Masqués ».

Pointure de l'enfant (pour les palmes) : \_\_\_\_\_

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ signature du tuteur légal

CE QUESTIONNAIRE EST À REMPLIR, IMPRIMER, APPORTER LE JOUR DE L'ACTIVITÉ  
PLONGÉE – PLONGÉE EN APNÉE – TIR SUBAQUATIQUE ET REMETTRE EN MAINS  
PROPRES À L'ÉDUCATEUR LORS DE L'ACCUEIL DU MATIN